



RCS : ANNECY
Code greffe : 7401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANNECY atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00786
Numéro SIREN : 513 717 520
Nom ou dénomination : MARQUISE DE SEVIGNE

Ce dépôt a été enregistré le 04/09/2017 sous le numéro de dépôt B2017/009345

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2017

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Certifié conforme « Le Président »



Désignation de l'entreprise		SAS MARQUISE DE SEVIGNE			Néant <input type="checkbox"/>	
Adresse de l'entreprise		6 AVENUE DU PRE FELIN 74940 ANNECY				
Numéro SIRET*		5 1 3 7 1 7 5 2 0 0 0 0 1 1				
Durée de l'exercice en nombre de mois*		12		Durée de l'exercice précédent*		12
					Exercice N clos le 31/12/2016	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	010		012		
	{ Fonds commercial*					
	{ Autres*	014	137 825	016	62 057	75 767
	Immobilisations corporelles*	028	6 926 097	030	309 578	6 616 519
	Immobilisations financières* (1)	040	290	042		290
	Total I (5)	044	7 064 214	048	371 636	6 692 578
ACTIF CIRCULANT	STOCKS					
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
	Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances (2)					
	{ Clients et comptes rattachés*	068	15 917	070		15 917
	{ Autres* (3)	072	59 036	074		59 036
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	49 829	086		49 829
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	Total II	096	124 783	098		124 783
	Total général (I + II)	110	7 188 997	112	371 636	6 817 361
PASSIF						Exercice N NET 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120		1 500
	Écarts de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		
	Réserves réglementées*			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131		132	
	Report à nouveau			134		(4 398 989)
	Résultat de l'exercice			136		(3 870 183)
	Provisions réglementées			140		
		Total I			142	
	Provisions pour risques et charges			Total II	154	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156		6 500 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166		42 435
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)		169	757 599	172	8 542 598
	Produits constatés d'avance			174		
	Total III			176		15 085 034
	Total général (I + II + III)			180		6 817 361
RENOVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	14 932 344
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	436 906
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS MARQUISE DE SEVIGNE		Néant <input type="checkbox"/> *			
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2016			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export		209	210		
	Production vendue	{ biens services*	et livraisons		215	214	
			intracommunautaires		217	218	13 264
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)			222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production			224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	1 470	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	14 735		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*				240		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	108 351	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *		243	411	244	6 830
	Rémunérations du personnel*				250	4 011	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	1 678	
	Dotations aux amortissements*				254	313 439	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			259		
			260	14			
Total des charges d'exploitation (II)				264	434 326		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	(419 591)		
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)		280	693		
	Produits exceptionnels	(IV)		290			
	Charges financières	(V)		294	3 451 285		
	Charges exceptionnelles	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347			
		{ dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348			
		(VI)		300			
Impôts sur les bénéfices*		(VII)		306			
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	(3 870 183)		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2		312	314	3 870 183	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318		
	Provisions non déductibles*				322		
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)				324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM		248	330	(966 737)
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)		249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)	990			
	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mer	344	350	(3 403 384)	
	Créance due au report en arrière du déficit				346		
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354	1 433 536
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :			356			
	Déficits antérieurs reportables *..... 7 818 922..... dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372	1 433 536

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		406			
	Autres	410	137 825	412		414		416	137 825	416	137 825		
Immobilisations corporelles	Terrains	420	214 675	422		424		426	214 675	426	214 675		
	Constructions	430	6 274 515	432		434		436	6 274 515	436	6 274 515		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442	4 959	444		446	4 959	446	4 959		
	Installations générales agencements divers	450		452	6 224	454		456	6 224	456	6 224		
	Matériel de transport	460		462		464		466		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472	425 722	474		476	425 722	476	425 722		
Immobilisations financières		480	290	482		484		486	290	486	290		
TOTAL		490	6 627 307	492	436 906	494		496	7 064 214	496	7 064 214		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500	50 514	502	11 543	504		506	62 057	506	62 057		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		516			
	Constructions	520	7 682	522	301 896	524		526	309 578	526	309 578		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		566			
TOTAL		570	58 196	572	313 439	574		576	371 636	576	371 636		
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
		6	7	8	9	10							
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾			579	Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 <i>terdecies</i>).							591						
TOTAL					596	585	597	599					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A-bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : SAS MARQUISE DE SEVIGNE Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si ce cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES				III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent ⁽¹⁾	982	7	818 922	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995	
Déficits imputés	983			Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996	
Déficits reportables	984	7	818 922	IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA			
Déficits de l'exercice	860	1	433 536	Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129	
Total des déficits restant à reporter	870	9	252 458	V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)			
						800	<input type="checkbox"/>

VI DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant*			380	
N° du centre de gestion agréé			388	
Montant de la TVA collectée			374	2 653
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	7 103
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Désignation de l'entreprise : SAS MARQUISE DE SEVIGNE		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01/01/2016		et clos le : 31/12/2016	
		Durée en nombre de mois 12	
I Production de l'entreprise			
Ventes de marchandises		108	
Production vendue – Biens		109	
Production vendue – Services		141	
Production stockée		111	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143	
Subventions d'exploitation reçues		113	
Autres produits de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		115	
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153	
TOTAL 1		144	
II Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)			
Achats de marchandises (droits de douane compris)		121	
Variation de stocks (marchandises)		122	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		123	
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		145	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		125	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		146	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128	
Autres charges de gestion courante hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		148	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		133	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135	
TOTAL 2		152	
III Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 - TOTAL 2	137
IV Cotisation sur la valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur Ajoutée de référence assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur le 1329-DEF-SD)		117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE			022
Période de référence	024	/	/
Date de cessation	186	/	/
V Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs			
Effectifs moyens du personnel		376	1
Dont apprentis		657	
Dont handicapés		651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III au C.G.L.)
N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1	(1)
1	

Néant *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 5 1 3 7 1 7 5 2 0 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS MARQUISE DE SEVIGNE

ADRESSE (voie) 6 AVENUE DU PRE FELIN

CODE POSTAL 74940

VILLE ANNECY

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	902	100
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D' ACTIONS CORRESPONDANTES	904	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SA Dénomination SCOPE HOLDING
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 100
 Adresse : N° 13 Voie RUE DU RHONE
 Code Postal 1204 Commune GENEVE Pays SUISSE

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
 Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° Département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2017

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.J.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/12/2016

N° SIRET 5 1 3 7 1 7 5 2 0 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS MARQUISE DE SEVIGNE

ADRESSE (voie) 6 AVENUE DU PRE FELIN

CODE POSTAL 74940

VILLE ANNECY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

3

Forme juridique SCI Dénomination 13-15 RUE DE LA REPUBLIQUE

N° SIREN (si société établie en France) 523554376

% de détention 100.00

Adresse : N° 6 Voie AVENUE DU PRE FELIN

Code Postal 74940 Commune ANNECY Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination 3 HERRIOT

N° SIREN (si société établie en France) 481102655

% de détention 100.00

Adresse : N° 6 Voie AVENUE DU PRE FELIN

Code Postal 74940 Commune ANNECY Pays FRANCE

Forme juridique SCI Dénomination 24 RUE CHAUCHAT

N° SIREN (si société établie en France) 798273587

% de détention 100.00

Adresse : N° 6 Voie AVENUE DU PRE FELIN

Code Postal 74940 Commune ANNECY Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

 **Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SAS MARQUISE DE SEVIGNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 6 817 361 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 3 870 184 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/04/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

 **Règles et méthodes comptables****Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 242 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

 **Faits caractéristiques**

Autres éléments significatifs

Au 01 janvier 2011, la SAS a acheté l'usufruit temporaire de 1 499 parts de la SCI 13-15 RUE DE LA REPUBLIQUE.
S'agissant d'une cession temporaire sur 15 ans, la durée de l'amortissement de cet usufruit est donc de 15 ans.

Au 01 janvier 2012, la SAS a acheté l'usufruit temporaire de 999 parts de la SCI 3 HERRIOT.
S'agissant d'une cession temporaire sur 10 ans, la durée de l'amortissement de cet usufruit est donc de 10 ans.

Au 01 janvier 2014, la SAS a acheté l'usufruit temporaire de 1499 parts de la SCI 24 CHAUCHAT.
S'agissant d'une cession temporaire sur 20 ans, la durée de l'amortissement de cet usufruit est donc de 20 ans.

 Notes sur le bilan
Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	137 826			137 826
Immobilisations corporelles	6 489 192	436 906		6 926 098
Immobilisations financières	291			291
Total	6 627 308	436 906		7 064 214
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	50 514	11 544		62 058
Immobilisations corporelles	7 683	301 896		309 579
Immobilisations financières				
Total	58 197	313 440		371 636
ACTIF NET				6 692 578

Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 425 723 euros

 Notes sur le bilan
Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 74 954 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 917	15 917	
Autres	59 037	59 037	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	74 954	74 954	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	15 917
Total	15 917

 Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 500,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 15 085 034 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	6 500 000			6 500 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 435	42 435		
Dettes fiscales et sociales	11 068	11 068		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 674 745			7 674 745
Autres dettes (**)	856 786	99 186		757 600
Produits constatés d'avance				
Total	15 085 034	152 690		14 932 344
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	757 600			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	23 111
Dettes provis. pr congés à payer	59
Charges sociales – charges à payer	27
Etat – autres charges à payer	53
Total	23 250

MARQUISE DE SEVIGNE
Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 500 €uros
Siège social : c/o A.A.C.I – 6 avenue du Pré Félin
74940 ANNECY LE VIEUX CEDEX

R.C.S. : 513 717 520 ANNECY

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 30 JUIN 2017

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le **résultat déficitaire** qui ressort à
(3 870 183,62) euros, comme suit :

- Au poste « Report à nouveau débiteur »,
à concurrence de

(3 870 183,62) euros

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

Pour copie certifiée conforme,
Le Président.





SAS MARQUISE DE SEVIGNE
6 avenue du Pré Félin
74940 ANNECY LE VIEUX
-*-
RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016
-*-

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Cie Régionale des commissaires aux comptes de Paris.
1 bis rue Cauchois, F-75018 Paris
Tel. 01 4492 3535, Fax 01 4262 9688,
SAS au capital social € 5000, RCS 811 738 343, Code NAF 6920Z, Siren 811 738 343, TVA FR 68 811 738 343
Coordonnées : Jean-Paul GRENIER - 06/21/34/45/70 – jpgrenier@auctoraudit.com
Le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent pour connaître d'éventuels litiges.



MARQUISE DE SEVIGNE

SAS au capital de 1 500 €

**Siège social : 6 avenue di Pré Félin
74940 ANNECY LE VIEUX**

RCS ANNECY 513 717 520

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de votre SAS tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Société de commissariat aux comptes inscrite à la Cie Régionale des commissaires aux comptes de Paris.

1 bis rue Cauchois, F-75018 Paris

Tel. 01 4492 3535, Fax 01 4262 9688,

SAS au capital social € 5000, RCS 811 738 343, Code NAF 6920Z, Siren 811 738 343, TVA FR 68 811 738 343

Coordonnées : Jean-Paul GRENIER - 06/21/34/45/70 – jpgrenier@auctoraudit.com

Le Tribunal de Commerce de Paris sera seul compétent pour connaître d'éventuels litiges.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre SAS à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes de votre SAS, ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de justification particulière.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés à l'Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 30 mai 2017

Le Commissaire aux comptes
CABINET AUCTOR AUDIT,

représenté par

Jean-Paul GRENIER

Commissaire aux comptes



 Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	137 826	62 058	75 768	87 311
Immobilisations corporelles				
Terrains	214 676		214 676	648 919
Constructions	6 274 516	309 579	5 964 937	5 832 590
Installations techniques, matériel et outillage	4 959		4 959	
Autres immobilisations corporelles	6 224		6 224	
Immobilisations en cours / Avances et acomptes	425 723		425 723	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	291		291	291
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	7 064 214	371 636	6 692 578	6 569 111
Stocks				
Matières premières et autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	15 917		15 917	70 041
Fournisseurs débiteurs	7 492		7 492	
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	242		242	280
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	51 302		51 302	22 063
Autres créances				567
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	49 830		49 830	11 599
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	124 783		124 783	104 550
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion – Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	7 188 998	371 636	6 817 361	6 673 661

 Bilan

	Net au 31/12/16	Net au 31/12/15
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 500	1 500
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-4 398 989	-2 896 616
RESULTAT DE L'EXERCICE	-3 870 184	-1 502 373
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	-8 267 673	-4 397 489
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	6 500 000	6 500 000
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	6 500 000	6 500 000
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses – Associés	757 600	212 470
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 435	18 449
Personnel	853	623
Organismes sociaux	1 035	1 054
Etat, Impôts sur les bénéfices		
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	9 127	11 672
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	53	63
Dettes fiscales et sociales	11 068	13 412
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 674 745	4 326 820
Autres dettes	99 186	1
Produits constatés d'avance		
DETTES	15 085 034	11 071 151
Ecart de conversion – Passif		
TOTAL PASSIF	6 817 361	6 673 661

 Compte de résultat

	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	du 01/01/15 au 31/12/15 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue	13 264	100,00	56 776	100,00	-43 512	-76,64
Autres produits	1 471	11,09			1 471	
Total	14 735	111,09	56 776	100,00	-42 041	-74,05
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	108 352	816,86	24 778	43,64	83 573	337,28
Total	108 352	816,86	24 778	43,64	83 573	337,28
MARGE SUR M/SES & MAT	-93 616	-705,77	31 998	56,36	-125 614	-392,57
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	6 831	51,50	199	0,35	6 632	NS
Salaires et Traitements	4 011	30,24	4 614	8,13	-603	-13,07
Charges sociales	1 679	12,66	1 932	3,40	-253	-13,09
Amortissements et provisions	313 440	NS	19 226	33,86	294 213	NS
Autres charges	15	0,11			15	
Total	325 975	NS	25 971	45,74	300 004	NS
RESULTAT D'EXPLOITATION	-419 591	NS	6 027	10,61	-425 618	NS
Produits financiers	694	5,23			694	
Charges financières	3 451 286	NS	1 508 400	NS	1 942 886	128,80
Résultat financier	-3 450 592	NS	-1 508 400	NS	-1 942 192	128,76
RESULTAT COURANT	-3 870 184	NS	-1 502 373	NS	-2 367 810	157,60
Résultat exceptionnel						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-3 870 184	NS	-1 502 373	NS	-2 367 810	157,60

Annexe

**Règles et méthodes comptables**

Désignation de la société : SAS MARQUISE DE SEVIGNE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 6 817 361 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 3 870 184 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 13/04/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 26 décembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

 **Règles et méthodes comptables****Amortissements**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2016 a été constaté pour un montant de 242 euros. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

 **Faits caractéristiques**

Autres éléments significatifs

Au 01 janvier 2011, la SAS a acheté l'usufruit temporaire de 1 499 parts de la SCI 13-15 RUE DE LA REPUBLIQUE.
S'agissant d'une cession temporaire sur 15 ans, la durée de l'amortissement de cet usufruit est donc de 15 ans.

Au 01 janvier 2012, la SAS a acheté l'usufruit temporaire de 999 parts de la SCI 3 HERRIOT.
S'agissant d'une cession temporaire sur 10 ans, la durée de l'amortissement de cet usufruit est donc de 10 ans.

Au 01 janvier 2014, la SAS a acheté l'usufruit temporaire de 1499 parts de la SCI 24 CHAUCHAT.
S'agissant d'une cession temporaire sur 20 ans, la durée de l'amortissement de cet usufruit est donc de 20 ans.

 Notes sur le bilan
Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles	137 826			137 826
Immobilisations corporelles	6 489 192	436 906		6 926 098
Immobilisations financières	291			291
Total	6 627 308	436 906		7 064 214
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles	50 514	11 544		62 058
Immobilisations corporelles	7 683	301 896		309 579
Immobilisations financières				
Total	58 197	313 440		371 636
ACTIF NET				6 692 578

Immobilisations corporelles

Immobilisations en cours

Montant des dépenses comptabilisées : 425 723 euros

 Notes sur le bilan
Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 74 954 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	15 917	15 917	
Autres	59 037	59 037	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	74 954	74 954	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients – factures à établir	15 917
Total	15 917

 Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 500,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 15,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 15 085 034 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	6 500 000			6 500 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	42 435	42 435		
Dettes fiscales et sociales	11 068	11 068		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 674 745			7 674 745
Autres dettes (**)	856 786	99 186		757 600
Produits constatés d'avance				
Total	15 085 034	152 690		14 932 344
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	757 600			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	23 111
Dettes provis. pr congés à payer	59
Charges sociales – charges à payer	27
Etat – autres charges à payer	53
Total	23 250